

Voici les sources principales d'informations officielles des autorités chinoises destinées aux étrangers.

- Le site du [State Council](#) publie les informations officielles sur l'épidémie du Covid-19 ainsi qu'un lien vers une [hotline pour les étrangers](#) en Chine, et les numéros d'urgence mis en place dans les différentes provinces chinoises.
- La page internet du Ministère chinois de la Santé ([Health Commission](#)), qui contient des informations et recommandations ([mesures de prévention](#)) utiles en chinois et en anglais.

Les sources officielles des autorités suisses pour les Suisses de l'étranger sont :

- Les **Conseils aux voyageurs** que le DFAE publie sur Internet et qui se concentrent sur des **informations générales relatives à la sécurité** www.dfae.admin.ch/voyages et spécifiquement [Conseils aux voyageurs – Chine](#).
- Pour les conseils spécifiques relatifs au Covid-19, l'ambassade recommande la consultation des sites de l'**Organisation mondiale de la santé** : <https://www.who.int/fr/home>, ainsi que de l'**Office fédéral de la santé publique** : www.ofsp.admin.ch qui a une hotline médicale (+41 58 464 44 88) à laquelle vous pouvez vous adresser (à partir de 15h00 heure chinoise et jusqu'à 01h00).
- Pour les citoyens suisses de passage, il est recommandé de s'annoncer sur le site [Itineris](#). Ces informations permettront au DFAE de mieux vous localiser, afin de vous contacter le cas échéant.
- [L'Ambassade de Suisse](#) et les différents Consulats généraux en Chine ([Shanghai](#), [Guangzhou](#), [Hong Kong](#)) publient également des informations et des liens spécifiques sur le Covid-19. Les numéros d'urgence directs (Beijing : +86 139 0133 1023 / Shanghai : +86 185 2155 5105 / Guangzhou : +86 139 2225 8226) qui fonctionnent 24/24 figurent également sur la première page des sites internet respectifs.
- Il est également possible de contacter en tout temps le service d'urgence du DFAE par téléphone +41 800 24-7-365 / +41 58 465 33 33 ou email helpline@eda.admin.ch
- Pour les demandes d'extension de séjour nécessitant la prolongation d'un visa, il faut adresser directement une demande au bureau local en charge des visas d'entrée et de sortie, soit le « Exit and Entry Administration of the Public Security Bureau ». En cas de besoin, veuillez contacter la représentation suisse compétente (voir ci-dessus) qui vous aidera à trouver les coordonnées d'un bureau spécifique.
- Dans l'éventualité de l'organisation individuelle de votre départ de Chine, à titre d'exemple les compagnies aériennes suivantes effectuent encore des vols commerciaux vers l'étranger : [Air China](#), [Emirates](#), [Aeroflot](#).